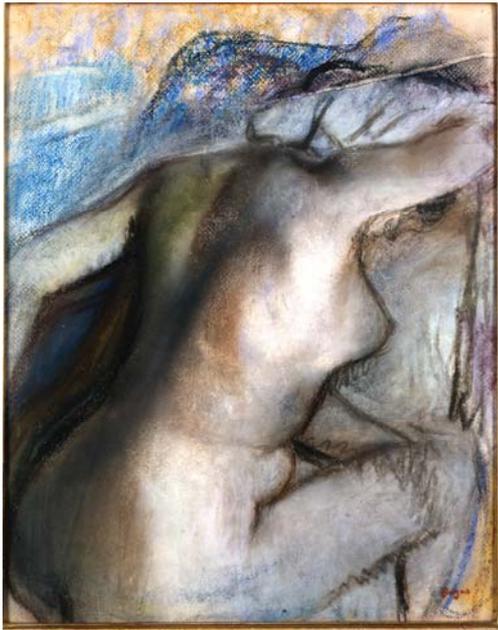




# Cercle des mécènes

# votre entreprise et le



- devenir mécène du MuMa,
  - c'est associer le nom de votre entreprise à celui d'une institution culturelle prestigieuse, unique en Normandie pour la richesse de ses collections, reconnue en France et dans le monde par les plus prestigieux musées,
  - c'est aller à la rencontre d'un large public tout en bénéficiant de nombreux avantages,
  - c'est communiquer autrement tant en externe qu'en interne
- *imaginez : votre soirée de prestige au MUMA...*

# pourquoi s'allier au



- pour sa collection impressionniste, la seconde en France après celle du musée d'Orsay
- pour soutenir son dynamisme et pour accompagner son renouvellement constant :
  - acquisition d'œuvres
  - expositions temporaires
  - conférences, ateliers et activités éducatives, concerts
  - publications



# en soutenant le bénéficiez de nombreux avantages :

Musée d'art moderne André Malraux

- mention du mécénat de votre entreprise,
  - opportunité de relations publiques de prestige, de visites privées et de mise à disposition à des conditions préférentielles d'espaces dans l'enceinte du musée,
  - billets d'entrées et coupe-files pour votre personnel,
  - invitations aux vernissages, concerts etc..
- 
- *profitez de dispositions fiscales particulièrement incitatives :*



# nous vous proposons :

- un coût accessible à toutes les entreprises grâce aux dispositions de la loi de 2003
- 4 niveaux d'adhésion



	Ami	Partenaire	Associé	Fondateur
<b>Adhésion annuelle en euros</b>	<b>2000</b>	<b>6000</b>	<b>15000</b>	<b>30000</b>
<b>Valeur de la déduction fiscale : 60% du montant du don</b>	1200	3600	9000	18000
<b>Coût réel net pour l'entreprise après réduction fiscale</b>	<b>800</b>	<b>2400</b>	<b>6000</b>	<b>12000</b>
<b>Valeur des contreparties : 25% du montant du don</b>	500	1500	3750	7500
<b>Coût réel entreprises (après déduction et contreparties)</b>	<b>300</b>	<b>900</b>	<b>2250</b>	<b>4500</b>

# des contreparties importantes :

- valorisation des mécènes

Communication et relations publiques	Ami	Partenaire	Associé	Fondateur
<i>Invitation à la soirée annuelle des mécènes (2 personnes)</i>	oui	oui	oui	oui
Mention du nom de l'entreprise sur le site internet et à l'entrée du musée	oui	oui	oui	oui
Logo de l'entreprise sur le dépliant générique du Musée				oui
Droit d'utiliser l'appartenance au cercle Malraux pour la communication de l'entreprise	oui	oui	oui	oui
Droit d'utiliser une ( des ) visuel(s) du musée libre(s) de droit	1	3	6	12
Mise à disposition dans votre entreprise d'une exposition sur stand parapluie (selon planning)	oui	oui	oui	oui
Présentation d'une œuvre des collections dans votre entreprise avec conférence			oui	oui
Catalogues des expositions/ 2 expositions par an en moyenne	2	6	13	30

# des contreparties importantes :

- pour le personnel ou les clients des entreprises

Accès privilégiés au musée	Ami	Partenaire	Associé	Fondateur
Invitations aux vernissages, concerts et évènements	5	10	20	30
Laissez passer annuel non nominatifs	2	6	11	30
Billets d'entrées libres	20	35	70	150
Visites aux heures d'ouverture du musée des collections et expos avec conférencier pour 25 personnes sans cocktail	1	2		
Visite guidée exclusive et privative le soir avec possibilité de cocktail du mécène			1	1
Gratuités aux ateliers enfants (10 enfants) le mercredi (sur réservations et dans la limite des places disponibles)	non	1	1	3



# des contreparties importantes :

- mise à disposition d'espaces et réductions



*La mise à disposition de la salle s'effectuera sur les heures d'ouverture du musée soit jusqu'à 19h et en fonction des disponibilités*

	Ami	Partenaire	Associé	Fondateur
Salle de conférence mise à disposition pour réunion séminaire etc..		1 par an	1 par an	2 par an
Réduction sur prestations cocktails Cafétéria du musée	10%	10%	10%	10%
Réduction sur tarifs de location des espaces hors quota des contreparties	20%	20%	20%	20%
Réduction minimum sur les achats en boutique du musée	5%	5%	5%	5%



## Vos interlocuteurs mécénat :

**Christophe Allonier**

**Pôle des Financements Extérieurs / Direction des Marges de Manœuvre**

**Ligne directe : 02.35.19.48.31**

**[christophe.allonier@ville-lehavre.fr](mailto:christophe.allonier@ville-lehavre.fr)**

**Laurent Boné**

**Musée Malraux**

**Ligne directe : 02.35.19.62.63**

**[laurent.bone@ville-lehavre.fr](mailto:laurent.bone@ville-lehavre.fr)**